



Ouverture des inscriptions scolaires et demandes de dérogation 2021/2022

Les inscriptions scolaires des enfants entrant pour la première fois à l'école élémentaire ou maternelle de Pouilly -Fleury seront ouvertes auprès du SIVOM du **2 avril au 31 mai 2021**.

En raison du contexte sanitaire, le dépôt des dossiers et l'envoi du certificat d'inscription ou de la décision d'acceptation ou de refus de dérogation se feront prioritairement par voie dématérialisée. S'il est souhaité un dépôt du dossier et/ou une remise du certificat d'inscription en présentiel, merci de bien vouloir prendre rendez – vous au préalable au secrétariat du SIVOM, soit par mail à l'adresse : secretariat@sivomdepouillyfleury.fr ou par téléphone : 03.87.57.18.37 (uniquement les mardis et jeudis)

1. Inscription scolaire

Les étapes :

1. Télécharger et remplir le dossier d'inscription ci -joint
2. Envoyer prioritairement son dossier complet par mail à l'adresse : secretariat@sivomdepouillyfleury.fr
3. Un certificat d'inscription vous sera envoyé par mail
4. Prendre rendez-vous avec le directeur de l'école primaire ou la directrice de l'école maternelle aux coordonnées suivantes :

Ecole primaire :

M. Dominique LEGAY, tél : 03.87.52.54.41, mail : ce.0572244@ac-nancy-metz.fr

Ecole maternelle :

Mme Marie – Edith JURION, tél : 03.87.52.67.78, mail : ce.0572111@ac-nancy-metz.fr

En vue de ce RV, merci de vous munir des documents suivants :

- Certificat d'inscription
- Copie du livret de famille ou extrait d'acte de naissance de.s enfant.s
- Copie des pages 97 à 103 « Vaccinations » du carnet de santé de l'enfant
- Certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée pour les nouveaux résidents des communes de Pouilly ou Fleury
- Copie de la décision du Tribunal accordant la garde de l'enfant en cas de divorce ou de séparation

2. Demande de dérogation

1. Télécharger le dossier de demande de dérogation ci -joint
2. Envoyer prioritairement son dossier complet par mail à l'adresse : secretariat@sivomdepouillyfleury.fr
3. La décision d'acceptation ou de refus de votre demande vous sera envoyée par mail.